

Prix du CORIM Bourse de 20 000\$ en relations internationales

UQÀM



CONSEIL **30**^{ANS}
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

Date limite : 7 octobre 2019

Prix du CORIM – Relations internationales

Objectif

Le Prix du CORIM – Relations internationales (Prix du CORIM) est une bourse de stage d'un montant de 20 000 \$ offerte à un étudiant [1] inscrit au doctorat qui désire réaliser un projet de recherche relié au domaine des relations internationales. Le stage de recherche d'une durée d'au moins quatre (4) mois devra s'effectuer dans un établissement d'accueil à l'extérieur du Canada.

1 Afin d'alléger le texte, le masculin est utilisé à titre épique.

Critères d'éligibilité

Le candidat devra :

- Être citoyen canadien ou avoir la résidence permanente ;
- Être inscrit à temps plein à un programme de doctorat dans l'une des quatre universités montréalaises :
- Université Concordia
- Université McGill
- Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal

Modalités de sélection

Le Prix du CORIM sera remis à l'issue d'un processus de présélection mené en première instance par les quatre universités montréalaises, chacune étant appelée à soumettre une (1) candidature au conseil d'administration (CA) du CORIM pour la sélection finale.

Le CA du CORIM pourrait désigner un comité à cette fin, lequel serait chargé de faire sa recommandation à l'ensemble des membres du CA.

La sélection finale se fera après une rencontre individuelle avec les finalistes, suivant l'étude du dossier de candidature déposé préalablement auprès du CORIM par les universités partenaires.

Critères de sélection

- Le potentiel du projet de recherche du candidat ;
- L'excellence académique ;
- L'expérience universitaire et professionnelle ;
- L'aptitude à communiquer ;
- La qualité du dossier de candidature.

Documentation requise

Afin de se qualifier, les candidats au Prix du CORIM devront soumettre un dossier contenant les documents suivants :

- Le formulaire de candidature dûment complété et signé ;
- Leur curriculum vitae académique ;
- Une description du projet de recherche (3 pages maximum) ;
- Tous les relevés de notes officiels de 1er, 2e et 3e cycles ;
- Les lettres suivantes devront également figurer au dossier :

1. Une lettre de recommandation du directeur de recherche portant, entre autres, sur la nature et l'importance du projet de recherche ;

2. Une lettre du superviseur de l'établissement d'accueil étranger où le candidat souhaite effectuer son projet de recherche. Cette personne devra indiquer l'appui fourni au candidat dans ses activités de recherche ;

3. Deux lettres de répondants qui devront appuyer leur recommandation sur l'excellence universitaire et professionnelle, le potentiel de recherche et les aptitudes du candidat.

Évaluation des candidatures

La grille d'évaluation se trouve dans le document ci-joint.

Rôles et responsabilités

1. De l'étudiant :

Une fois désigné, le récipiendaire du Prix du CORIM devra :

- Demeurer rattaché à son université pour la durée du projet ;
- Rendre compte au CORIM, à la fin de son stage, de ses résultats de recherche ainsi que des dépenses encourues.

2. Des universités montréalaises :

- Celles-ci seront responsables de la présélection des finalistes, soit une candidature par université, selon les critères d'éligibilité et de sélection convenus avec le CORIM.

3. Du CORIM :

En tant que donateur, celui-ci sera responsable de :

- Faire parvenir l'appel de candidatures aux universités et obtenir les candidatures finales celles-ci ;
- Convoquer les candidats présélectionnés à une rencontre avec un comité composé de membres du CA du CORIM, effectuer le choix du récipiendaire et le communiquer aux universités ;
- Assurer le versement de la bourse ;
- Organiser une rencontre entre le boursier et le CA du CORIM afin de permettre à ce dernier de prendre connaissance des résultats du projet de recherche ;
- Voir à la diffusion des résultats du projet de recherche par le biais des plateformes de communication du CORIM ;
- Recevoir et approuver le rapport de stage (incluant le bilan des dépenses).

Échéancier

Le dossier du candidat choisi par son université devra être remis au CORIM avant le 31 octobre 2019. La décision finale concernant le récipiendaire du prix sera prise par les membres du CA du CORIM au cours du

mois de novembre 2019. Enfin, la remise du Prix aura lieu au plus tard lors de l'Assemblée générale annuelle des membres du CORIM en décembre 2019.

Lieu et date limite de dépôt des dossiers de candidatures à l'UQAM :

Par courriel à l'[IEIM](#), au plus tard le lundi 7 octobre 2019, à 17h.

* Prenez note que le CORIM n'accepte aucun dossier de candidature reçu par courriel ou par télécopieur.

Renseignements : [Institut d'études internationales de Montréal](#)

Téléphone : 514 987-3667

Documents joints

- [prix du corim 2019 .pdf \(PDF - 385.7 ko\)](#)
- [form fr corim.pdf \(PDF - 723.7 ko\)](#)

Institut d'études internationales de Montréal (IEIM-UQAM)

Adresse civique

Institut d'études internationales de Montréal

[Université du Québec à Montréal](#)

400, rue Sainte-Catherine Est

Bureau A-1540, Pavillon Hubert-Aquin

Montréal (Québec) H2L 3C5

* [Voir le plan du campus](#)

Téléphone 514 987-3667

Télécopieur 514 987-6157

Courriel ieim@uqam.ca

UQAM www.uqam.ca